

Article du NF 30.01.15

[Politique](#) [1]

30 janvier 2015

Le président Coppey pris à partie ?

Il l'a bien cherché !

Ha ! Ha ! Ha ! Voici que le Nouvelliste, une fois de plus sous la méchante plume de M. Zwahlen, fait ses choux gras avec une information de toute première importance : il y a 4 mois environ, M. Multone aurait osé dire sa vérité au président Coppey. Et cela a contrarié certains de ses collègues au Conseil municipal !

Les Montheysans savent pouvoir compter sur M. Multone pour que les choses soient dites. N'attendez pas de lui qu'une fois les élections passées, il cède, comme beaucoup trop d'autres, aux connivences et au copinage. C'est d'ailleurs pour cela qu'il a toujours été brillamment élu au Conseil municipal.

Et tant que l'Entente pour Monthey sera représentée dans notre vie politique locale, nous n'accepterons pas que l'on raconte des sornettes à notre population !

Surtout pas comme la **Commission de gestion** qui a prétendu que Monthey aurait perdu 1 million de francs dans le dossier de l'électricité. Et, lorsqu'on lui demande toute justification, elle ne répond pas et ne produit aucun élément probant. **Scandaleux !**

Ni comme, le **président Coppey**, qui a tenu à cautionner publiquement la position de la Commission de gestion. Mais il est incapable d'apporter le début d'une moindre preuve chiffrée.

Indigne d'un président de commune !

Pas davantage que la **majorité du Conseil municipal**, et particulièrement les conseillers qui s'en sont pris à M. Multone. Ils ont raconté n'importe quoi sur ce sujet qu'ils ne connaissent pas. Puis, ils se sont empressés de refuser la proposition de M. Multone ([CLIQUEZ ICI](#)) [2], soit la nomination d'un arbitre indiscutable. Celui-ci aurait ainsi pu faire toute la lumière, en parfaite transparence. Et l'intégralité de ses honoraires auraient été pris en charge par la partie qui avait tort ! Ces conseillers ont préféré faire diversion et créer un nouveau buzz, en cosignant une lettre, destinée à tenter de discréditer, une fois de plus, M. Multone. Au lieu de simplement reconnaître que la Cogest s'était fourvoyée. Car eux aussi n'ont aucune envie de devoir assumer la facture de l'expert. **Couardise et politicaillerie !**

Cette péripétie démontre qu'à Monthey tout ne va pas bien. En effet, et contrairement à ce que s'évertuent à vous faire croire certains élus des 3 vieux partis, il faut savoir que :

- Dans le litige avec Satom, la Commune a effectivement gagné un peu plus de 1 million de francs (dédommagement payé par Satom à la Commune + gain obtenu grâce au changement de fournisseur). Prestations toutes deux obtenues suite au travail et à la ténacité de Monsieur Multone.
- La limitation à 18To sur la nouvelle Petite Ceinture n'a rien à voir avec un quelconque problème statique au parking du Cotterg. Il ne s'agit que de préserver le nouvel aménagement de cette Petite ceinture, sans quoi son vieillissement risquerait d'être particulièrement rapide.
- Economiquement, le Centre-ville n'a jamais autant souffert qu'aujourd'hui. Et son accès est de plus en plus compliqué.
- Le nombre de places de parc, dans ce même Centre-ville, est en diminution constante.
- L'utilisation effective de la ligne des (très gros) bus urbains laisse songeur. Son doublement, pour la seule desserte de la plaine, n'est pas concluant. Et cette infrastructure peu convaincante coûte l'énorme somme de 1 million de francs par année à nos finances

communales !

- Le chauffage à distance connaît des problèmes techniques.
- Le « Couvert » des Mangettes n'en est pas un. Il est vrai que sa location coûte nettement plus cher que celle d'un simple couvert, tel que l'avaient souhaité la toute grande majorité de nos concitoyens.
- Dans l'axe principal constitué par l'Avenue de l'Europe, les innombrables trous et déformations de la chaussée, depuis plus d'un an, sont non seulement consternants mais dangereux.
- Le Terminal rail/route n'apportera aux Montheysans que des dettes supplémentaires. En attendant, et malgré toutes les démarches citoyennes, les très dangereux wagons de chlore se baladent toujours dans notre zone urbaine.
- Le projet de réfection de la Place de la Gare risque bien de n'être qu'un mirage de plus.
- L'idée de suppression de la gare AOMC en ville découle d'un projet bâclé.
- Le projet « Mabillon 4 » est toujours au stade de projet. Quant à la suppression prévue des places de parc existantes, sans en créer de nouvelles, elle rend ce projet boiteux.
- Etc.

De cela, les journalistes locaux ne parlent jamais. Par peur de déplaire à l'Autorité. Car les informations reçues de cette dernière, semaine après semaine, leur sont précieuses : cela les dispense de s'enquérir auprès d'autres sources, et de réaliser, ainsi, un vrai travail d'investigation. A Monthey, on préfère que les citoyens soient abreuvés d'informations unilatérales et dirigées. Cette carence est destinée à occuper leur esprit, afin d'éviter qu'ils posent les questions pertinentes.

Pour être complet, et permettre d'alimenter les ragots de bistrots qui intéressent une certaine presse, il importe de préciser que M. Multone a immédiatement répondu aux collègues qui lui ont écrit.

Cet échange épistolaire, comme d'autres relatifs à la seule Municipalité, aurait dû demeurer confidentiel. Certains collègues de M. Multone ayant choisi la voie de la publication, il devient évident qu'il ne s'agissait, pour eux, que d'une supercherie à but politique. Nous présentons, donc, par souci de transparence, la réponse que M. Multone leur a adressée le 22 décembre dernier ([CLIQUER ICI](#)) [3].

Nous espérons que, dorénavant, le président et les collègues concernés amélioreront enfin l'indispensable climat de collégialité qu'on est en droit d'attendre d'eux, **en privilégiant dorénavant les nécessités de vérité et de transparence, en sollicitant des analyses probantes et en respectant la pluralité des opinions.**



Source URL: <http://entente-monthey.ch/content/article-du-nf-300115>

Links

[1] <http://entente-monthey.ch/%C3%A9tiquettes/politique>

[2] <http://www.entente-monthey.ch/sites/default/files/13.10.14%20Cogest.pdf>

[3] <http://www.entente-monthey.ch/sites/default/files/R%C3%A9ponse%20du%2022.12.14.pdf>